Conception de mon projet d’érudition de l’enseignement et de l’apprentissage (EEA)

*Mathieu Laflamme, Université d’Ottawa*

|  |
| --- |
| **Question de recherche** |
| **Comment favoriser l’amélioration des capacités rédactionnelles des apprenants.es dans un cours d’histoire de première année de baccalauréat?**  Le cours que je donne est un cours de première année pour les étudiants.es en histoire et est également un cours à option dans plusieurs programmes en sciences humaines et sociales, dont le programme de journalisme et le programme de sciences politiques. Dans tous ces domaines, acquérir de bonnes compétences rédactionnelles est essentiel pour réussir les programmes et pour, potentiellement, demander l’admission financée à un programme de maitrise. Ces compétences rédactionnelles seront tout aussi importantes pour les étudiants.es durant tout leur parcours scolaire et, éventuellement, sur le marché du travail.  Bref, le marché du travail s’attend à ce que nous formions des apprenants.es étant en mesure de bien communiquer à l’écrit. Nos apprenants.es demandent également une meilleure formation en rédaction et veulent obtenir conseils et soutien pour perfectionner leurs capacités rédactionnelles. La question est donc de savoir comment faire dans le cadre d’un cours disciplinaire théorique. |
| **Identifiez un défi ou un résultat lié à l'apprentissage qui est lié à votre question** |
| Pour les apprenants.es, l’un des objectifs d’apprentissage du cours est de *‘’Développer des compétences rédactionnelles efficaces, professionnelles et transférables*’’.  Les compétences rédactionnelles pourraient être évaluées à partir d’une grille de correction détaillée utilisée pour l’évaluation de tous les travaux écrits du cours. L’utilisation d’un code de couleur pour identifier les erreurs grammaticales, syntaxiques et orthographiques serait également à privilégier. Il s’agit surtout d’une évaluation qualitative de la langue qui pourra ensuite être communiquée sur une base quantitative par un système de notation. Les apprenants.es auront accès à toutes leurs grilles de correction qui seront elles-mêmes annotées et commentées par l’enseignant.e et l’assistant.e, le cas échéant.  Le résultat d’apprentissage pourra être évalué à partir de la progression – ou non – des étudiants d’un travail à l’autre à partir de l’analyse comparative des grilles d’évaluation et d’extraits sélectionnés des textes (l’introduction par exemple). |
| **Décrivez l'activité pédagogique, le devoir ou la stratégie d'enseignement qui favorisera l'apprentissage des élèves par rapport au résultat d'apprentissage que vous avez identifié.** |
| Dans mon cours, je demande habituellement aux apprenants.es de rédiger deux critiques de document historique, un examen de mi-session et un examen de mi-session. Afin d’évaluer cet objectif d’apprentissage, il pourrait être intéressant de demander aux apprenants de rédiger 3 critiques de document. Ainsi, ils seront évalués d’une manière constante sur le même type de travail et nous serions en mesure d’évaluer la progression dans les capacités rédactionnelles et la mise en application de la rétroaction fournie.  Le premier travail pourrait compter pour 10% de la note, le deuxième pour 20% et le troisième pour 30%. La qualité de la langue sera évaluée à la hauteur de 10% pour chacun des travaux. La notion de progression de la note donne aux apprenants.es une chance d’apprendre et les encourage à mettre en place la rétroaction fournie pour améliorer leurs résultats.  Lors de l’atelier méthodologique du cours, je pourrais demander aux services d’aide à la rédaction de l’Université de donner un court atelier sur les techniques et révision et d’édition des textes dans un contexte universitaire. Ainsi, le groupe partirait sur des bases communes. Dans une perspective d’une étude sur le long terme, je pourrais, pour un cours, ne pas offrir d’atelier et pour l’autre en offrir un pour pouvoir analyser les distinctions dans les résultats entre les deux groupes.  En somme, je demanderais aux étudiants.es de répéter le même exercice 3 fois afin qu’ils puissent perfectionner leurs capacités rédactionnelles et communicationnelles. Ceci me permettra d’évaluer la progression individuelle de chacun des étudiants.es à partir d’une grille d’évaluation standardisée.  Cette modification pourra donner aux apprenants.es une idée concrète d’une possibilité de progression dans leur apprentissage. L’évaluation du cours refléterait ainsi les résultats d’apprentissage du cours. |
| **Les besoins de l’étude** |
| Le premier besoin sera de convaincre le centre d’aide à la rédaction des travaux universitaires de préparer et de livrer un atelier dans mon cours. Heureusement, ce centre offre déjà ce service à l’Université d’Ottawa, et ce, sans frais. Il suffira dès lors de convenir d’une date pour l’atelier et d’un format.  Cette recherche pourrait nécessiter l’aide d’un.e assistant.e d’enseignement ou de recherche. Il faudra convaincre le département d’embaucher un.e assistant.e pour le cours. En cas de refus, ceci ne mettre pas en péril l’étude ni la qualité de l’enseignement.  Pour mener l’étude sur le long terme, il faudra convaincre le département d’offrir le même cours par le même enseignant deux à trois années consécutives. Puisqu’il s’agit d’un cours de première année, ce cours est déjà à l’horaire annuellement.  Pour le département, cette étude se fait à cout nul : aucune dépense supplémentaire n’est nécessaire pour mener cette étude qui s’inscrit dans un cours déjà l’horaire et qui ne requiert pas de ressources supplémentaires. Le salaire d’un.e potentiel.le assistant.e devra être payé par le département étude ou non. |
| **Décrivez ce qui persuaderaient un public externe que la stratégie d'enseignement nouvelle ou modifiée améliore l'apprentissage des élèves sur le résultat d'apprentissage ciblé.** |
| Pour mes collègues du département, je pourrais argumenter que cette première tentative est un pas pour améliorer les compétences rédactionnelles de nos apprenants.es. Tous mes collègues sont en accord que les compétences rédactionnelles de nos étudiants.es sont en déclin. Il s’agit d’une étude à cout nul pour le département qui représente un réel potentiel de gain chez les apprenants.es. Les capacités rédactionnelles sont essentielles dans tous les cours du programme d’histoire. Les apprenants.es doivent donc les perfectionner dès le début de leur parcours. Cette nouvelle méthode d’évaluation répond à ce besoin.  Cette stratégie relativement simple pourra aisément être adaptée dans les autres cours du programme et même dans les cours d’introduction des autres programmes des facultés des arts et des sciences sociales.  Cette nouvelle stratégie demande aux étudiants.es de mettre en œuvre concrètement leurs capacités de rédaction après une formation sur la rédaction universitaire. Ils seront également amenés à mettre en application la rétroaction fournie par l’enseignant.e. Il s’agit donc d’un processus cognitif continue qui répond aux objectifs du programme. De plus, nous conservons l’enseignement de la matière disciplinaire. Cette étude et cette modification d’évaluation n’impliquent pas de modification au contenu du cours.  Cette méthode répond également aux nombreuses demandes des étudiants.es d’être mieux encadrés et formés sur la rédaction en contexte universitaire. Nous pourrons ainsi répondre à leurs besoins de formation et donc, favoriser un intérêt croissant envers le cours et le programme. |
| **Considérations éthiques** |
| Du point de vue éthique, il s’agit d’indiquer aux participants.es qu’ils font partie d’une étude sur les méthodes d’enseignement en histoire. Ceci devrait clairement être indiqué dans le syllabus avec une option de up-out. Les étudiants.es qui souhaitent se prévaloir de cette option seront toujours évalués selon les mêmes critères que les autres, mais leurs évaluations et grilles d’évaluation ne feront pas partie de l’échantillonnage de l’étude.  Une section dans le syllabus pourra être intégrée pour présenter comment l’équipe va assurer le respect de la confidentialité et de la vie privée des participants notamment par des listes anonymes des résultats académiques.  Dans la perspective d’avoir une étude comparative entre un groupe ayant reçu un atelier de formation et un groupe n’ayant pas reçu ledit atelier, cette approche méthodologique certes pertinente devra être clairement présentée aux deux groupes. Il faudra également concevoir des méthodes de mitigations pour le groupe n’ayant pas reçu l’atelier en présentant, par exemple, les ressources à leur disposition (ressources disponibles pour tous.tes les étudiants.es) et en offrant des évaluations de reprise.  Le temps consacré à l’enseignement sera le même que pour un cours dit régulier. Les étudiants.es auront droit au même contenu, au même temps en classe et aux mêmes apprentissages que pour un cours régulier. L’étude de l’impact de cette nouvelle méthode pourra être menée hors du temps de classe sans impact pour les étudiants.es.  Il sera clairement indiqué dans le syllabus et lors de la séance introductive que les étudiants.es n’ont aucunement l’obligation de participer à l’étude et que leur non-participation n’aura aucun impact sur leurs résultats. |
| **Comment et où publieriez-vous, présenteriez-vous ou diffuseriez-vous ce travail?** |
|  |

Adapté de : C. J. Stanny, E. M. El-Sheikh, & H-M. Chung (2009) ***Getting Started with a SoTL Project*** (Commencer un projet d’EEA)

Center for University Teaching, Learning, and Assessment <http://uwf.edu/cutla/>